

Les sans-papiers enfermés à Vincennes se sont révoltés. Les inculpés ont maintenant besoin de notre soutien !

Le centre de rétention administrative de Vincennes était la plus grande prison pour sans-papiers de France. Le 21 juin 2008, un retenu qui avait réclamé en vain ses médicaments y mourrait. Le lendemain 22 juin, les retenus organisèrent dans le centre une marche silencieuse qui fut fortement réprimée. Au cours de la révolte qui s'en suivit la prison est partie en fumée.

Depuis l'incendie l'Etat a multiplié les arrestations de retenus présents ce jour-là, dans le souci évident de faire des exemples et de dissuader quiconque de se révolter. Huit personnes sont à ce jour poursuivies pour « *destruction de biens par l'effet d'incendie et violence à agent de la force publique avec une incapacité totale de moins de cinq jours en réunion.* »

Sans chercher à savoir s'ils sont « coupables » ou « innocents », nous soutenons ces hommes aujourd'hui incarcérés en attente d'un procès où ils risquent dix ans de prison ferme, parce que nous nous opposons à la recherche de responsables d'une révolte collective. La seule culpabilité réside dans une politique qui fait que des êtres humains sont pourchassés, arrêtés, enfermés, expulsés au prétexte qu'ils ne disposent pas de papiers administratifs que l'Etat nous impose d'avoir. La responsabilité réside dans la politique de contrôle des mouvements migratoires. Chaque année des milliers de personnes meurent en essayant de franchir des frontières.

Quatre mois après l'incendie, le 10 novembre 2008, le centre de Vincennes a rouvert avec un premier bâtiment de soixante places (deux autres suivront). Moins nombreux, les retenus sont plus facilement contrôlables.

Aujourd'hui nous sommes solidaires de tous ceux accusés d'être à l'origine de l'incendie de Vincennes parce que nous sommes solidaires de celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se révoltent contre un monde où des millions de vies sont suspendues à des bouts de papiers.

Nous exigeons l'arrêt des poursuites et la libération immédiate des inculpés de Vincennes.

Nom, Prénom	Adresse	Contact internet	Signature